

## ORGANE DE CONSULTATION DU BASSIN DE MOBILITÉ DU BRABANT WALLON

**MERCREDI 11 FÉVRIER 2026**

# Politique d'accessibilité au territoire : projet de schéma structurant de transport collectif (bus, train, mobipôle)

SPW MI – Marie BAUWELINCKX et Justine MARNEFFE

*Point pour avis de l'Organe*

- **2024** : Adoption du SDT
- **2025** : Etude et concertation Schéma Régional de Mobilité Collective
- **11 décembre 2025** : Présentation à l'OCBM du Brabant Wallon

*Avis de l'Organe*

*L'Organe prend connaissance du projet de Schéma régional structurant de mobilité collective, basé sur le Schéma de Développement Territorial de la Wallonie, et des étapes d'adoption de la politique d'accessibilité au territoire.*

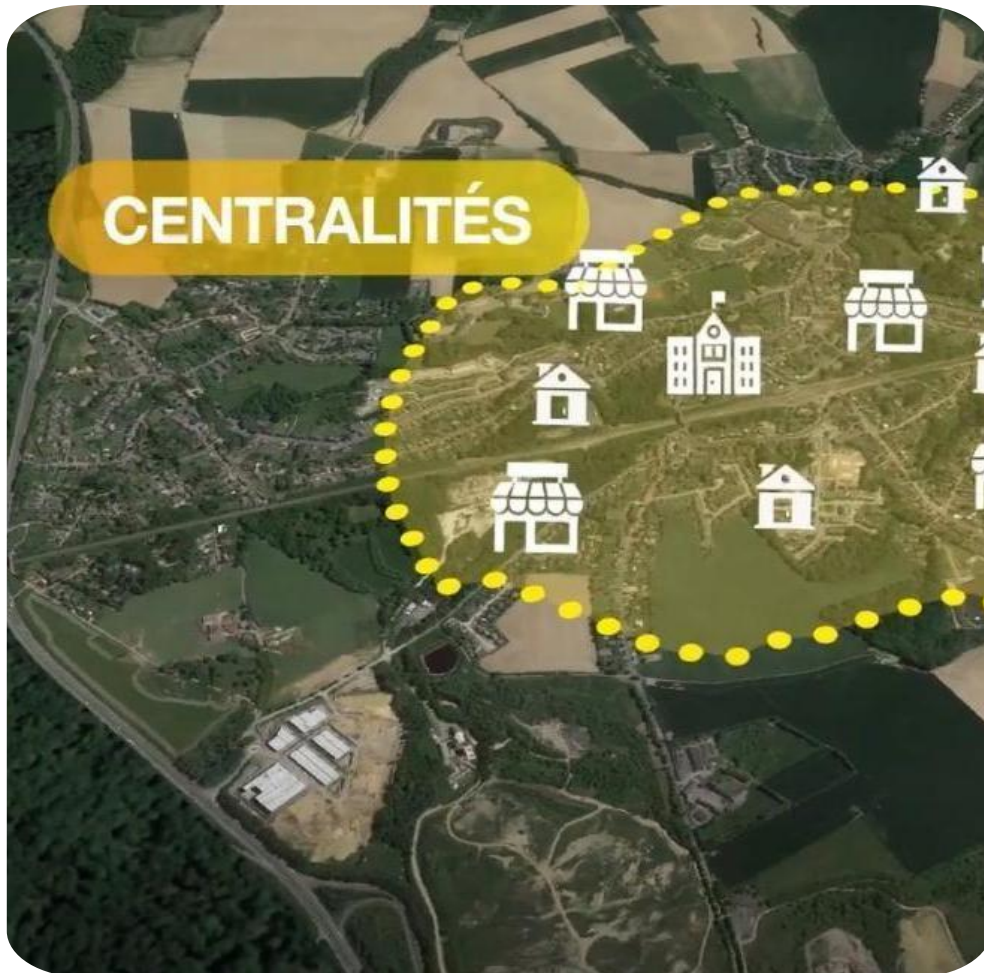
*Il s'abstient de remettre à ce stade un avis, en particulier en raison du délai limité depuis l'envoi des documents préparatoires et du besoin d'analyse concertée préalable au regard de l'offre existante.*

*Il convient qu'une session extraordinaire de l'Organe sera organisée en ligne début 2026 spécifiquement sur ce dossier.*

*Il souligne d'ores et déjà le besoin d'étudier l'offre urbaine du tripôle régional OLLN – Wavre et du bipôle urbain d'ancrage Braine-L'Alleud – Waterloo.*

- **11 février 2026** : Session extraordinaire de l'OCBM.
  - Avis de l'Organe **sur le réseau structurant**
  - Information sur l'avis des Communes à remettre sur les mobipôles et les connexions des centralités villageoises et des POI
- **3 mois après le PV définitif de l'OCBM** :
  - Avis des Communes (délibération du conseil communal) sur la **localisation des mobipôles et les connexions des centralités**
  - Proposition de soutien de la Province comme relais entre l'AOT et les Communes pour cette remise d'avis.
- **Début S2 2026** : Finalisation Schéma Structurant de mobilité collective et retour vers les Communes

## Politique d'accessibilité au territoire



Document d'orientation répondant à la vision politique : quels services doivent être accessibles, dans quelles conditions, de quelle manière, où ?

- **Optimisation spatiale** : connecter efficacement les centralités du territoire visées d'être densifiées (SDT)
- **Priorisation des projets** : guider la programmation des projets d'infrastructures et de services vers le réseau structurant connectant ces centralités, ajuster l'offre là où c'est nécessaire.

# CONTENU

Le Schéma régional structurant de mobilité collective :

Définit:

- L'offre des **liaisons structurantes interurbaines** par bus ( +/- 1/3 de l'offre TEC)
- Les principes de connexions des **centralités villageoises** et des **points d'intérêt** majeurs
- La **localisation des mobipôles**, lieu où des correspondances et/ou du rabattement local doivent s'organiser prioritairement.

Fixe des orientations régionales pour :

- L'offre **ferroviaire** fédérale ;
- Les relations **transrégionales** et transfrontalières de transport public.



## 2. RÉSEAU STRUCTURANT 2040

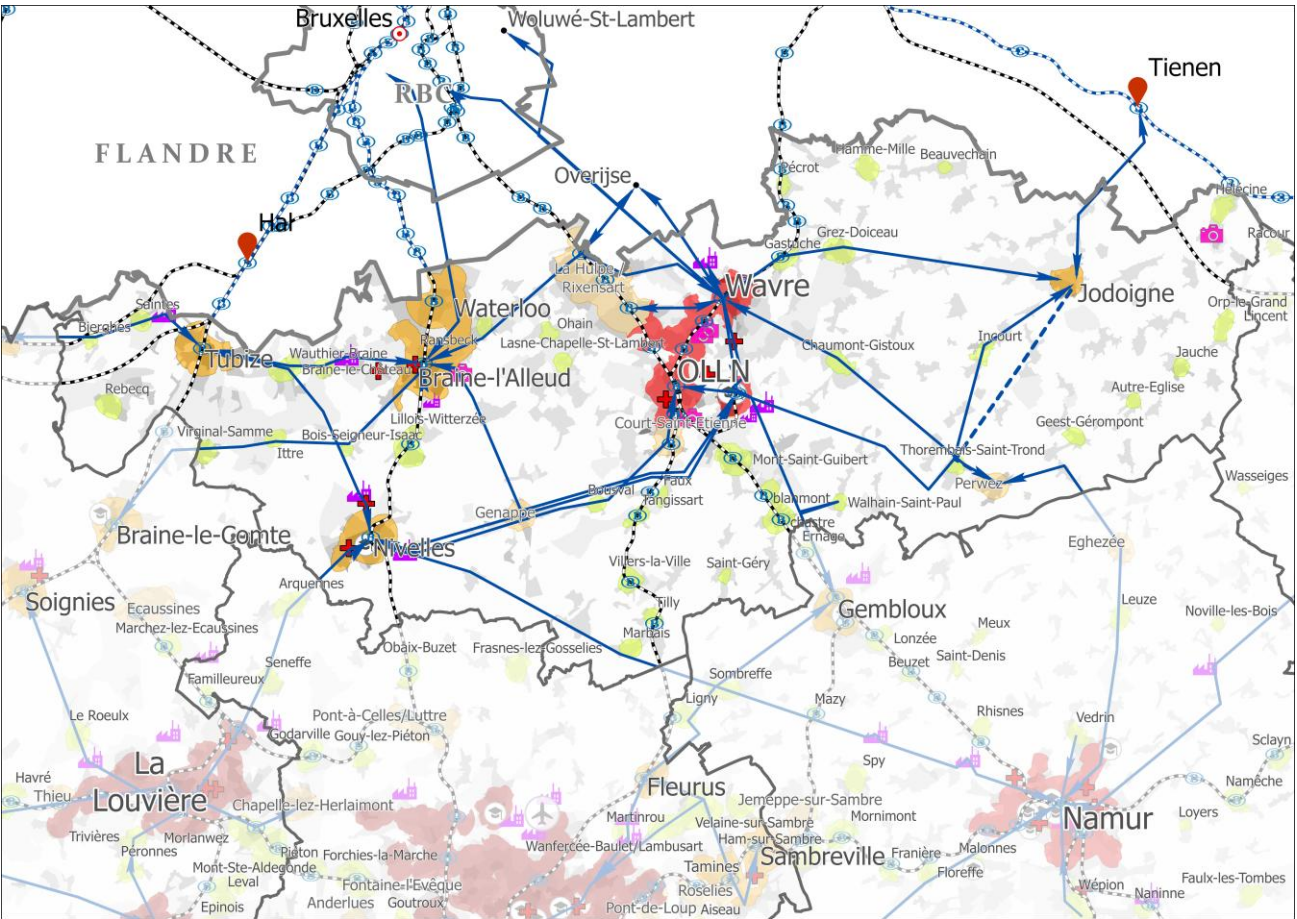
## Qu'est ce que c'est ?

- Relient les pôles urbains wallons et extérieurs
- Assurent la connexion des centralités urbaines entre elles
- Complètent le réseau ferroviaire
- Elles doivent répondre :
  - Potentiel de déplacement suffisant
  - Infrastructure structurante (route régionale )
  - Fréquentation satisfaisante si existe déjà
- Ampleur (1/3 de l'offre TEC (à l'échelle de la Wallonie)

## Objectif : Définir l'ossature du réseau (offre attractive et fiable autour de laquelle s'organise les autres services de mobilité)

- Fiabilité à renforcer
- Intermodalité (interconnexion et connexion avec l'offre complémentaire) à organiser
- Adaptation de la desserte (POI, terminus, ...)
- Amélioration des infrastructures (arrêts et priorisation bus)
- Amplitude et offre le week-end (impact ampleur km)

# DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)



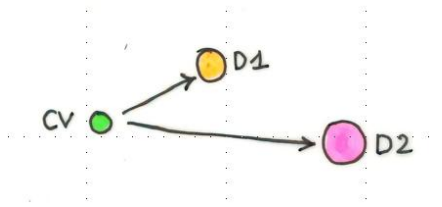
# DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)

08/10/2020

Centralités concernées	POI à desservir	Correspondance	Mobipôle de correspondance	Enjeux d'évolution de l'offre	Enjeux desserte POI
Gembloux, Chastre, Walhain, LLN, Wavre	UCL, Parc scientifique Louvain-la-Neuve, hôpital Silva Médical, (Résidence du Bois de la Pierre), future Clinique Saint-Pierre, PAE Wavre Nord	En gare de Gembloux, vers/depuis Namur	Gembloux	Augmenter l'amplitude horaire (le weekend) et la fréquence (le dimanche), desserte de Walhain à assurer	Future Clinique Saint-Pierre
Nivelles, Genappe, Bousval, Court-St-Etienne, Ottignies	PAE Nivelles-Sud	En gare d'Ottignies, vers/de Bruxelles	Ottignies	/	
Jodoigne, Grez-Doiceau, Gastuche, Wavre, Auderghem, Ixelles	/	/	Station Delta (métro), Gare d'Etterbeek (tram)	Augmenter l'amplitude horaire (toute la semaine) et la fréquence (le weekend) Offres à réorganiser	
Tubize, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Braine-l'Alleud	Centre hospitalier de Braine-l'Alleud, PAE Hain	En gare de Braine-l'Alleud, vers/de Bruxelles	Braine l'Alleud	Augmenter la fréquence (toute la semaine)	
La Hulpe, Overijse	/	En gare de La Hulpe, vers/de Rixensart/Genval	La Hulpe	/	
Braine le Comte, Virginal, Iltre, Bois-Seigneur-Isaac, Braine l'Alleud	HELHa Braine-le-Comte, CHIREC (centre hospitalier interrégional Edith Cavell) de Braine-l'Alleud	En gare de Braine-l'Alleud, vers/de Bruxelles	Braine l'Alleud	Augmenter l'amplitude horaire et la fréquence (toute la semaine)	
Enghien, Bierghes, Saintes, Tubize	PAE Saintes	En gare de Tubize, vers/de Bruxelles	Tubize	Augmenter l'amplitude horaire et la fréquence (toute la semaine)	
Braine-l'Alleud, Waterloo, Ransbeck, La Hulpe, Wavre	CHIREC (centre hospitalier interrégional Edith Cavell), PAE Wavre Nord	En gare de La Hulpe, vers/de Bruxelles (dans le sens depuis Lasne)	La Hulpe	Augmenter l'amplitude horaire (le weekend) et la fréquence (toute la semaine). Prolonger jusqu'à Wavre	PAE Wavre Nord
Louvain-la-Neuve, Wavre, Kraainem, Woluwé	Pôles universitaires Woluwé, Woluwe Shopping Center	/	Station Roodebeek (métro)	Augmenter l'amplitude horaire et la fréquence (toute la semaine)	
Wavre, Overijse	PAE Wavre Nord	/		Augmenter l'amplitude horaire (le weekend) et la fréquence (le dimanche)	
Tubize, Braine-le-Château, Nivelles	PAE Nivelles-Nord, Haute Ecole Bruxelles-Brabant, futur hôpital Nivelles	/		Augmenter l'amplitude horaire et la fréquence (toute la semaine). Double offre à réorganiser	Futur hôpital de Nivelles
Jodoigne, Incourt, Thorembais, Louvain-la-Neuve, Ottignies	Parc scientifique Louvain-la-Neuve, UCL, IAD, HELHa	En gare d'Ottignies, vers/de Bruxelles	Ottignies	Augmenter l'amplitude horaire (toute la semaine) et la fréquence (le weekend)	
Perwez, Thorembais-St-Troand, Chaumont-Gistoux, Wavre	PAE Wavre Nord ?	Au mobipôle de Wavre, vers/de Bruxelles	Wavre	Augmenter la fréquence (le weekend)	
Nivelles, Marbais, Sombreffe, Mazy, Namur	PAE Ecolys, PAE Créatys, PAE Nivelles-Sud	En gare de Nivelles, vers/de Bruxelles	Nivelles	Augmenter l'amplitude horaire (toute la semaine) et la fréquence (le weekend)	
Nivelles, Genappe, Louvain-la-Neuve	PAE Nivelles-Sud, Parc scientifique Louvain-la-Neuve, UCL, IAD, HELHa	Au mobipôle de LLN, vers/de Wavre	Louvain-la-Neuve	Augmenter l'amplitude horaire (toute la semaine) et la fréquence (le weekend) Desserte de Genappe	
Rixensart, Wavre	PAE Wavre Nord	/		Augmenter la fréquence (le dimanche)	PAE Wavre Nord
Braine-l'Alleud, Waterloo, Genappe, LLN	Parc scientifique Louvain-la-Neuve, UCL, IAD, HELHa	En gare de Braine-l'Alleud, vers/de Tubize	Braine l'Alleud	Augmenter l'amplitude horaire (toute la semaine) et la fréquence (le weekend)	
Jodoigne, Hoegaarden, Tienen	/	En gare de Tienen, vers/de Bruxelles	Tienen	Augmenter l'amplitude horaire (le dimanche)	/
Braine-l'Alleud, Waterloo, Uccle, Saint-Gilles	CHIREC (centre hospitalier interrégional Edith Cavell), clinique de l'Europe Ste Elisabeth	/	/	Fréquentations à analyser, au regard du caractère urbain de / la ligne	

### 3. RÉSEAU STRUCTURANT 2040

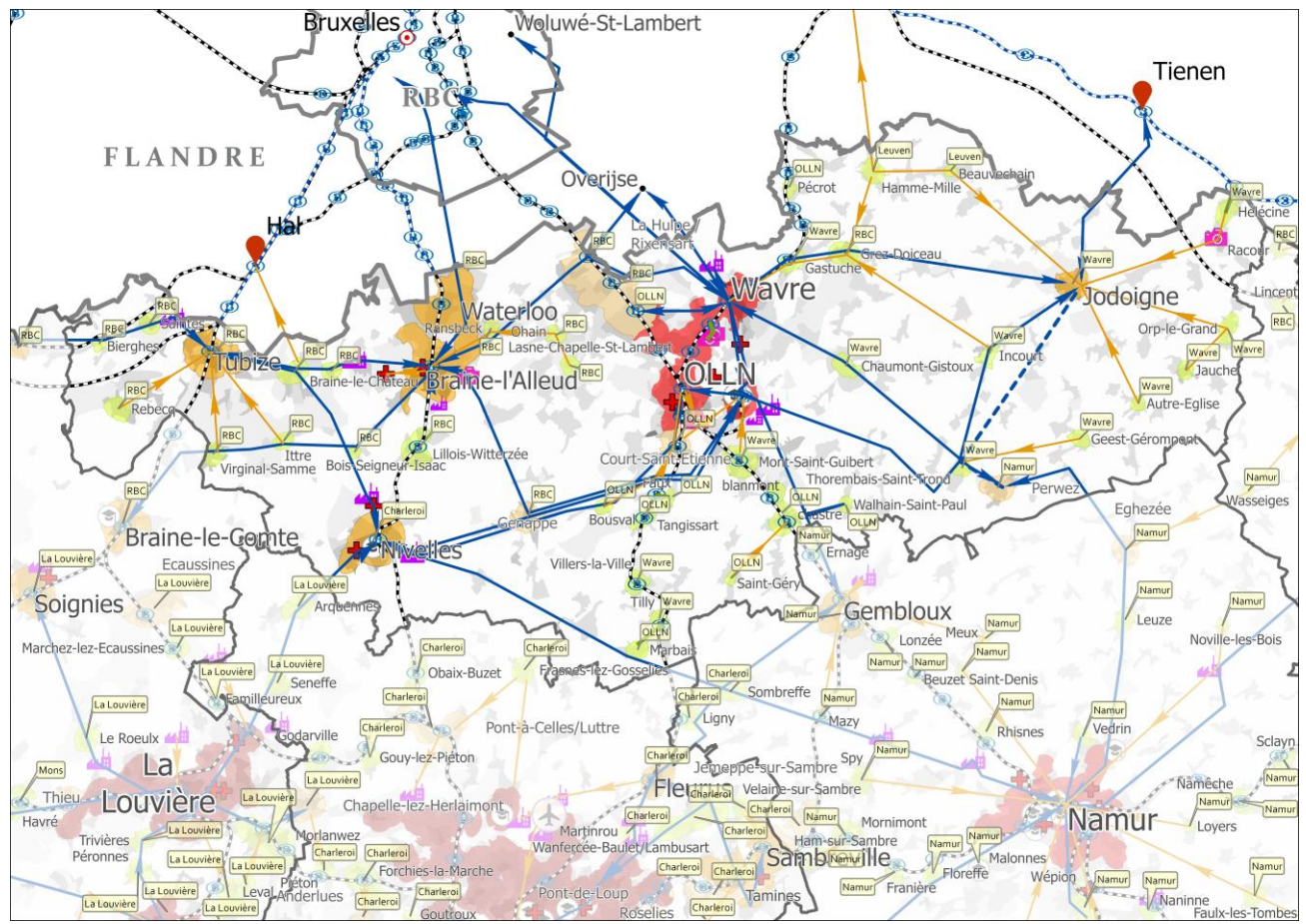
# DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)



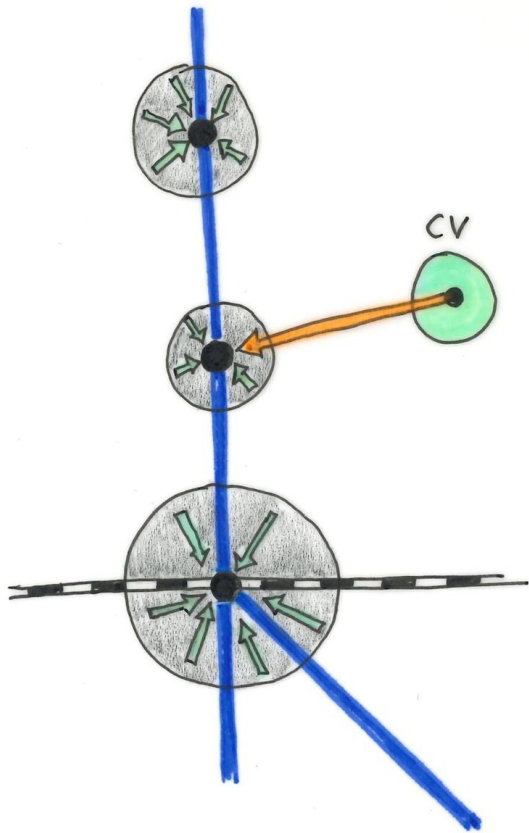
NOM_CENTRALITES	Destination 1	Typo D1	Destination 2	Typo D2	Correspondance
Autre-Eglise	Jodoigne	2	OLLN-Wavre	4	Jodoigne mobipôle
Beauvechain	Jodoigne	2	Leuven	2	
Bierghes	Tubize	5	Bruxelles	10	Tubize gare
Bois-Seigneur-Isaac	Braine-l'Alleud	2	RBC	3	Braine-l'Alleud gare
Bousval	Court-St-Etienne	2	OLLN-Wavre	2	
Braine-le-Château	Braine-l'Alleud	2	Bruxelles	4	Halle gare
Chastre/Perbais/Blanm	Gembloux	3	OLLN-Wavre	6	
Chaumont-Gistoux	OLLN-Wavre	2	Idem D1		
Faux.	Court-St-Etienne	1	OLLN-Wavre	1	
Gastuche	Wavre	4	Idem D1		
Geest-Gérompont	Perwez	2	OLLN-Wavre	4	Thorembais-St-Trond mobipôle
Grez-Doiceau	Wavre	2	RBC	2	Liaison structurante
Hamme-Mille	Wavre	5	Leuven	2	
Hélécinie	Jodoigne	5	Wavre	8	Jodoigne Mobipôle
Incourt	Jodoigne	2	OLLN-Wavre	2	
Ittre	Tubize	5	RBC	7	Tubize gare
Jauche	Jodoigne	5	OLLN-Wavre	8	Jodoigne mobipôle
Lasne-Chapelle-St-Lam	Waterloo	5	RBC	7	Braine-l'Alleud gare
Lillois-Witterzée	Braine-l'Alleud	3	RBC	1	
Marbais	Nivelles	2	OLLN-Wavre	11	Tilly gare
Mont-Saint-Guibert	OLLN-Wavre	4	Idem D1		
Ohain	Waterloo	5	RBC	3	Braine-l'Alleud gare
Orp-le-Grand	Jodoigne	5	OLLN-Wavre	8	Jodoigne mobipôle
Pécrot	Wavre	1	OLLN	1	
Ransbeck	Waterloo	5	RBC	3	Braine-l'Alleud gare
Rebecq	Tubize	2	Bruxelles	3	Tubize gare
Saintes	Tubize	5	Bruxelles	10	Tubize gare
Saint-Géry	Chastre	5	OLLN-Wavre	7	Chastre gare
Tangissart	Court-St-Etienne	1	OLLN-Wavre	1	
Thorembais-Saint-Trond	Perwez	9	OLLN-Wavre	2	
Tilly	OLLN-Wavre	4	Idem D1		
Villers-la-Ville	OLLN-Wavre	4	Idem D1		
Virginal-Samme	Tubize	5	RBC	3	Tubize gare
Walhain-Saint-Paul	Gembloux	2	OLLN-Wavre	2	
Wauthier-Braine	Braine-l'Alleud	2	RBC	4	Braine-l'Alleud gare

18/04/2026  
11

# DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)



## 4. CHOIX DES MOBIPÔLES



**Mobipôle de rabattement local** desservi par le réseau structurant

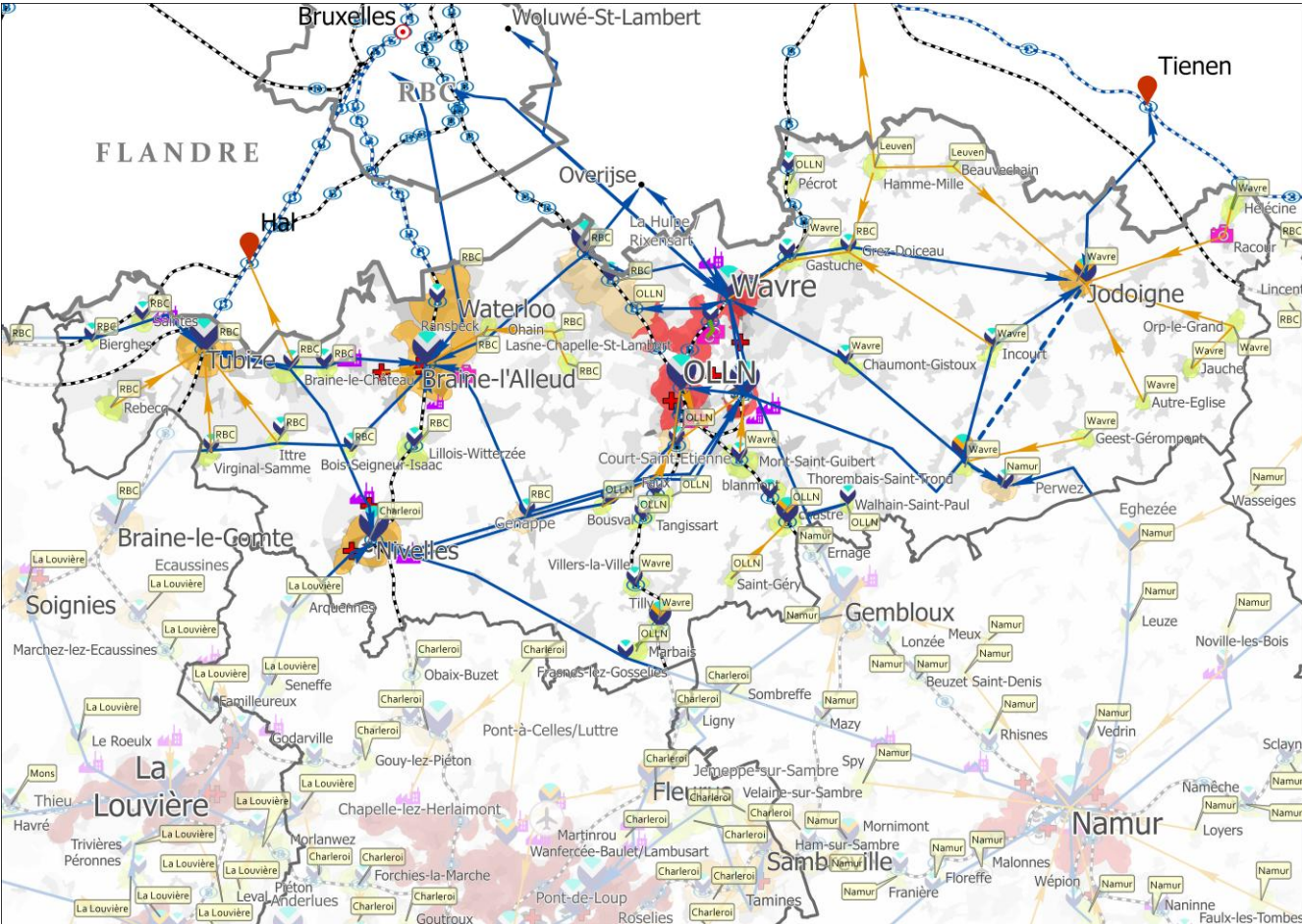


**Mobipôle de connexion** de centralités villageoises ou de POI au réseau structurant



**Mobipôle d'interconnexion** entre liaisons structurantes



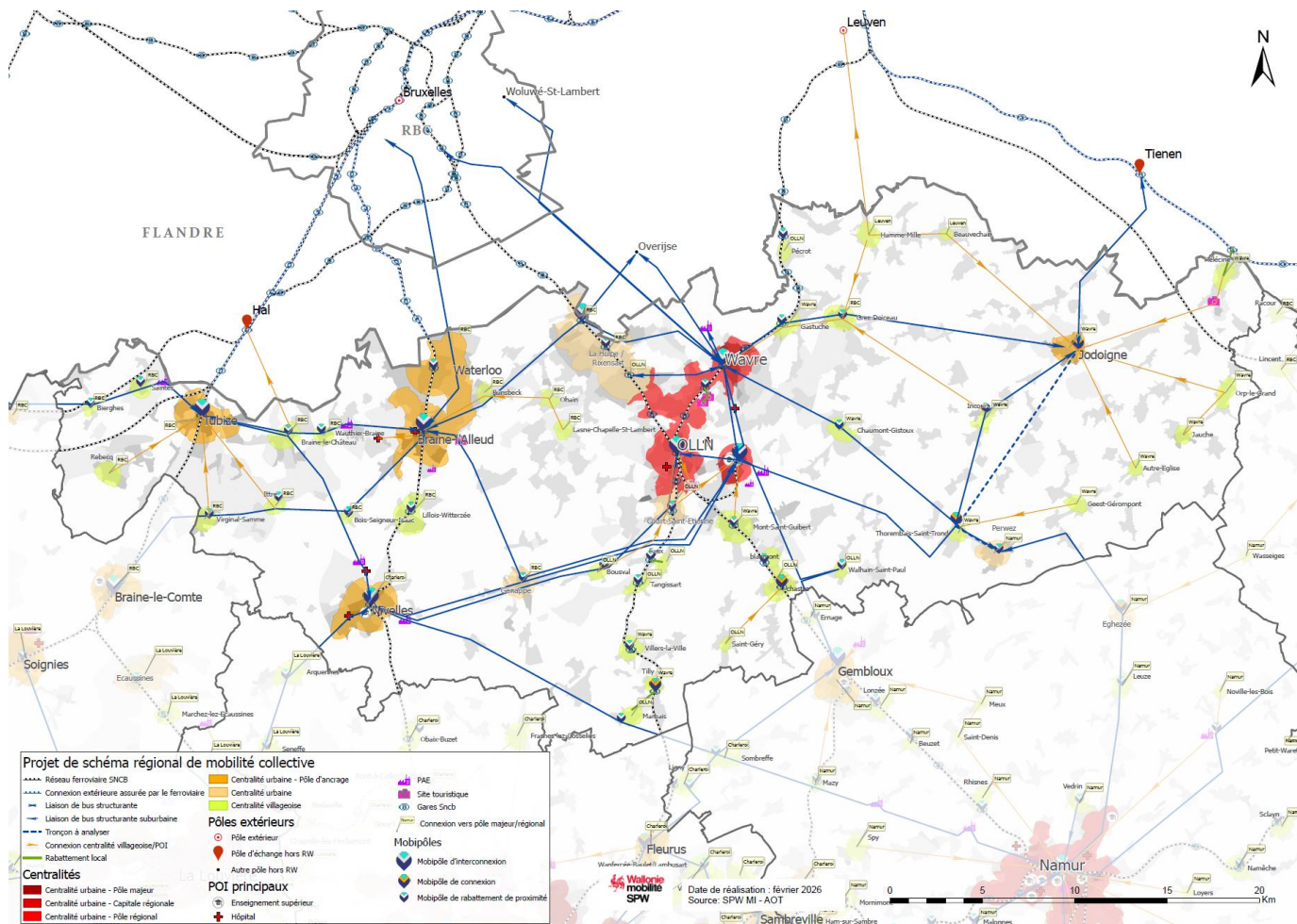


correspondance

Enjeu de

- 7 Mobipôles d'interconnexion
- 4 Mobipôles de connexion
- 31 Mobipôles de rabattement local





## 5. PROCHAINES ÉTAPES ET AVIS

- **2024** : Adoption du SDT
- **2025** : Etude et concertation Schéma Régional de Mobilité Collective
- **11 décembre 2025** : Présentation à l'OCBM du Brabant Wallon

*Avis de l'Organe*

*L'Organe prend connaissance du projet de Schéma régional structurant de mobilité collective, basé sur le Schéma de Développement Territorial de la Wallonie, et des étapes d'adoption de la politique d'accessibilité au territoire.*

*Il s'abstient de remettre à ce stade un avis, en particulier en raison du délai limité depuis l'envoi des documents préparatoires et du besoin d'analyse concertée préalable au regard de l'offre existante.*

*Il convient qu'une session extraordinaire de l'Organe sera organisée en ligne début 2026 spécifiquement sur ce dossier.*

*Il souligne d'ores et déjà le besoin d'étudier l'offre urbaine du tripôle régional OLLN – Wavre et du bipôle urbain d'ancrage Braine-L'Alleud – Waterloo.*

- **11 février 2026** : Session extraordinaire de l'OCBM.
  - Avis de l'Organe **sur le réseau structurant**
  - Information sur l'avis des Communes à remettre sur les mobipôles et les connexions des centralités villageoises et des POI
- **3 mois après le PV définitif de l'OCBM** :
  - Avis des Communes (délibération du conseil communal) sur la **localisation des mobipôles et les connexions des centralités**
  - Proposition de soutien de la Province comme relais entre l'AOT et les Communes pour cette remise d'avis.
- **Début S2 2026** : Finalisation Schéma Structurant de mobilité collective et retour vers les Communes

L'Organe prend connaissance du projet de Schéma régional structurant de mobilité collective, basé sur le Schéma de Développement Territorial de la Wallonie, et des étapes d'adoption de la politique d'accessibilité au territoire.

Il prend acte des possibilités de connexion qu'offre le réseau ferroviaire fédéral ainsi que des principaux enjeux d'amélioration identifiés pour ce dernier.

Il prend acte que l'identification d'une ligne sur le réseau structurant ne remet pas en question sa desserte en termes d'arrêts.

Il émet les remarques suivantes sur les liaisons structurantes routières visées sur le bassin :

- Afin de définir la meilleure manière d'organiser la liaison, il est proposé d'effectuer une analyse comparative de la liaison Nivelles – Genappe – Wavre en reprenant la liaison la plus efficace (temps de parcours et fréquence) au départ sur la base de trois possibilités à savoir : une correspondance du E4 à Louvain-la-Neuve vers Wavre, une prolongation du E4 depuis Louvain-la-Neuve vers Wavre et une correspondance de la ligne 19 avec la 22 à Ottignies.
- Afin de définir la meilleure manière d'organiser les liaisons, il est proposé d'effectuer une analyse comparative de la liaison Genappe - Bruxelles et Genappe - Charleroi en analysant et en reprenant la/les liaison(s) la/les plus efficace(s) (temps de parcours et fréquence) sur la base de quatre possibilités à savoir : via la gare de Braine-l'Alleud, via la gare de Nivelles, via la gare d'Ottignies et avec la ligne 365a.
- Prendre en compte la ligne TEC 543 dans son entièreté (Eghezée - Perwez – Wavre – Bruxelles) et à minima entre Perwez et Bruxelles.
- Ne pas perdre de vue la ligne 148 qui est structurante si on tient compte des différentes centralités villageoises sur les communes de Ramillies- Orp-Jauche qui peut être une partie de la solution dans la desserte de Perwez vers Bruxelles via Gembloux et qui devra faire l'objet d'un débat au moment où l'on traitera les centralités villageoises.
- Préciser pour la ligne E82 (analyse du tronçon Perwez-Jodoigne) que cela concerne l'évaluation du passage de la ligne E82 par Incourt (N91), Dongelberg et Jodoigne Souveraine (N222)
- Intégrer dans la réflexion du réseau urbain du tripole (Wavre-Ottignies-Louvain-la-Neuve) une ligne spécifique (urbaine) depuis Court-Saint-Etienne orientée vers Louvain-la-Neuve pour répondre aux besoins scolaires et travail (Collège Saint-Etienne, les Hayeffes, Axis-parc par la gare de bus de LLN).
- Prendre en compte la ligne 36 dans son entièreté (Braine-l'Alleud -Rixensart –Wavre)
- Faire passer l'extension vers Wavre de la ligne 57 par la gare de Genval pour rejoindre Wavre via GSK et Rosières.
- Intégrer dans la desserte urbaine de Braine-l 'Alleud-Waterloo une liaison forte centre - gare de Waterloo – Mont-Saint-Jean.
- Confirmer le W dans le réseau structurant
- Toute restructuration de l'offre entre la ligne TEC E9 et la ligne TEC 115 doit permettre une desserte depuis l'ouest (Tubize – Braine-le-Château) du Parc de l'Alliance et de la gare de Braine-Alliance.
- Il demande d'ajouter, comme mobipôle d'interconnexion :
  - La Gare de Wavre, pour assurer la correspondance depuis Perwez vers Bruxelles,
  - Genappe (dont le position est à étudier entre le centre et la N5), pour assurer la correspondance depuis Court Saint Etienne et Ottignies (via la ligne 19) vers Braine l'Alleud (avec la E3),
  - Haut-Ittre pour permettre des correspondances depuis Ittre (via la ligne 65) vers Nivelles (avec la E2),
  - Mont-Saint-Jean pour permettre des correspondances depuis le centre de Waterloo (via la ligne W) vers Louvain-la-Neuve et Wavre (avec la ligne 57, E3, 36).

Il prend connaissance de la procédure d'avis communal relative à la connexion des centralités villageoises et à la localisation des mobipôles.

Il propose que la Province du Brabant Wallon joue un rôle de relais avec l'AOT et accompagne les Communes dans la formulation de leur avis sur les mobipôles de connexion, mobipôles de rabattement, points d'intérêt et leur desserte, connexions des centralités villageoises vers les centralités urbaines en tenant compte du contexte du Brabant wallon qui positionne de nombreuses centralités villageoises en lien avec plusieurs centralités urbaines qui disposent chacune de fonctions complémentaires (commerces, écoles supérieures, loisirs, cultures, emplois, administrations).

## **Objet :**

Chaque commune est invitée à formuler un **avis** sur les propositions de connexion de ses centralités villageoises et sur la localisation des mobipôles.

## **Modalités :**

- Sous forme d'une délibération du conseil communal,
- à transmettre à l'Autorité Organisatrice des Transports **dans les 3 mois** à dater de l'envoi du procès-verbal définitif de l'OCBM.

## **Information :**

- Province comme relais entre l'AOT et les Communes pour cette remise d'avis
- L'AOT se tient à disposition des communes pour éclairer l'avis à prendre
- Des réunions d'information pourront être organisées
  - à la demande des communes,
  - dans leurs locaux,
  - ouvertes aux communes avoisinantes intéressées.

Contact : [bassins.mobilite@spw.wallonie.be](mailto:bassins.mobilite@spw.wallonie.be)